

Image not found or type unknown



## Petits enfants en souffrance

Par **stefraph**, le **02/11/2014** à **15:43**

Bonjour,

j'aimerais savoir si la garde de mes petits enfants peut être accordé en sachant que le père a récupéré ses enfants suite au décès de leur mère mais s'en ai jamais occupé jusque la. C'est un père brutal, qui fait du harcèlement moral a ses enfants, ne s'occupe pas de leur santé etc sa fille de 11 ans voyait un psy mais il a arrêté les séances par crainte qu'elle dévoile trop de choses. A couper tout liens avec leur famille du coté de leur mère, c'étaient des enfants heureux, ils avaient la joie de vivre aujourd'hui ils sont dans la souffrance et vivent dans la peur, la crainte et l'angoisse des humeurs de leur père. Que puis-je faire s'il vous plait. Merci de me donner un conseil.